

Demandez si ça roule!

Carlos Beat Quinto

Dr, membre du Comité central de la FMH, responsable du département Santé publique et professions de la santé



Les conducteurs en Suisse ne font pas toujours un usage responsable des médicaments. Conscient de ce problème, le Bureau de prévention des accidents (bpa) a lancé une campagne en collaboration avec la FMH et pharmaSuisse sur le thème de la conduite sous l'influence de médicaments, dans le but de sensibiliser les patients et de réduire le nombre d'accidents. Les médecins côtoient quotidiennement des patients de tous âges, ils sont donc dans une position idéale pour placer des messages de prévention et contribuer aux compétences de santé.

Selon le rapport de l'OCDE «Drogues au volant: Détection et dissuasion», la conduite sous l'influence de médicaments est un problème de sécurité routière souvent sous-évalué et difficile à cerner. Contrairement à l'alcool, les médicaments englobent de multiples substances présentant divers effets, effets secondaires potentiels et interactions [1]. De plus, la population a moins conscience de l'impact des médicaments que de celui de l'alcool sur la capacité de conduire. En Suisse, près de 3500 médicaments enregistrés et autorisés à la vente, sans être forcément soumis à ordonnance, peuvent entraver la capacité de conduire et ce, quel que soit l'âge du conducteur. Leur impact potentiel se matérialise par un manque de réactivité, une réduction de la capacité de discernement et du self-control, un manque de concentration ou des troubles de la vue.

Nous sommes en mesure de conseiller et de motiver les patients avec compétence et en toute indépendance.

En notre qualité de médecins, nous sommes en mesure d'informer, de conseiller et de motiver les patients avec compétence et en toute indépendance pour contribuer ainsi à la prévention des accidents. Notre attention doit être particulièrement accrue lors de la prise de plusieurs médicaments ou pendant les phases de réglage

du dosage ou de sevrage graduel. Il est par ailleurs important de rappeler que consommer simultanément de l'alcool ou d'autres substances psychoactives avec des médicaments comporte des risques et accentue encore les effets indésirables.

Cette campagne ne doit toutefois pas susciter la peur des médicaments. Pour certaines personnes, le maintien de l'aptitude à la conduite dépend des seuls médicaments qu'elles ingèrent. C'est un message capital de la campagne qui vise également à rappeler aux patients l'importance de l'adhésion au traitement et à améliorer leurs connaissances sur les capacités de conduire. Cela implique que les informations relatives

En Suisse, près de 3500 médicaments enregistrés et autorisés à la vente ont un impact sur la capacité de conduire.

aux traitements médicamenteux, distillées par les médecins ou les pharmaciens, aillent dans le même sens. Des informations contradictoires perturbent les patients et compromettent l'adhésion au traitement et l'objectif de la campagne. Cette dernière est donc aussi une chance pour l'interprofessionnalité, tout en sachant que les ressources disponibles du côté des médecins, des pharmaciens et des professionnels de santé se sont détériorées depuis la deuxième intervention tarifaire.

Pour soutenir les médecins, les pharmaciens, les assistantes médicales et les assistantes en pharmacie, le bpa met gratuitement à leur disposition un grand nombre de supports: des affiches, deux vidéos, un site Internet, des dépliants et des autocollants pour les boîtes de médicaments. La campagne démarre le 21 juin 2018, les supports de campagne peuvent être commandés sur le site Internet: www.demandez-si-ca-roule.ch

Référence

- 1 OCDE (2010), Drogues au volant: Détection et dissuasion, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/9789282102787-fr>